

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

**FRANCE AUDIT CONSULTANTS
INTERNATIONAL**
10, allée des Champs Elysées
91042 Evry

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GLOBAL BIOENERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Ainsi que mentionné dans l'annexe des états financiers, tous les frais de recherche et développement sont portés en charges. Nous nous sommes assurés du respect de ce principe comptable adopté ;
- Aussi, nous nous sommes assurés que l'annexe décrivait en détail les modalités de dépréciation ou non dépréciation des titres de participation ainsi que des créances détenues sur ses filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 19 avril 2021 et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise :

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration des informations sur le gouvernement d'entreprise requises par l'article L. 225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures

d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Evry, le 19 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes

France Audit Consultants International

Max PEUVRIER

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	324 321	298 624	25 696	33 122
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	924 480	184 896	739 584	
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	463 220	371 326	91 894	110 914
Installations tech., matériels et outillages industriels	2 915 931	2 537 318	378 614	310 210
Autres immobilisations corporelles	431 534	326 464	105 070	122 912
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	2 150 000	15 000	2 135 000	2 297 391
Créances rattachées à des participations	4 378 542		4 378 542	8 795 105
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 210 625		1 210 625	1 065 240
TOTAL (I)	12 798 653	3 733 628	9 065 025	12 734 895
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	1 626 491		1 626 491	576 235
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	56 628		56 628	
Créances				
Clients et comptes rattachés	84 982		84 982	141 225
Autres	3 655 144	99 650	3 555 493	2 564 868
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	184 952		184 952	108 471
Autres Titres	177 301	2 064	175 237	211 677
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	13 703 349		13 703 349	15 677 877
Charges constatées d'avance	273 619		273 619	334 229
TOTAL (II)	19 762 466	101 715	19 660 751	19 614 581
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	32 561 118	3 835 343	28 725 776	32 349 476

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	506 616	506 616	435 947
Prime d'émission, de fusion, d'apport	96 022 410	90 350 823	
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau	-75 743 546	-63 513 091	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-12 131 489	-12 230 455	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	8 653 991	15 043 224
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	4 577 811	4 577 811	
Autres			
	TOTAL (I BIS)	4 577 811	4 577 811
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	100 000	100 000	
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)	100 000	
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 436 974	735 264	
Emprunts et dettes financières diverses	2 454 526	3 572 952	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 546 889	1 501 827	
Dettes fiscales et sociales	1 301 255	1 065 581	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	640 000	640 000	
Autres dettes	2 478 182	3 135 296	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 536 149	2 077 521	
	TOTAL (III)	15 393 974	12 728 440
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	28 725 776	32 349 476
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	124 350		124 350
Chiffre d'affaires Net	124 350		124 350
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			1 654 139
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			157 452
Autres produits			20 166
	TOTAL (I)		1 956 107
			3 007 793
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 672 004
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-1 050 256
Autres achats et charges externes *			11 170 100
Impôts, taxes et versements assimilés			54 409
Salaires et traitements			2 550 289
Charges sociales			1 000 635
Dotations aux amortissements sur immobilisations			247 549
Dotations aux dépréciations des immobilisations			
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			218 146
	TOTAL (II)		15 862 876
			15 836 440
* Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier			95 134
- Redevances de crédit-bail immobilier			111 988
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-13 906 769
			-12 828 646
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
Produits financiers de participation (3)			108 634
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)			142 912
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 717
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			59 303
Différences positives de change			1 279
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 550
	TOTAL (V)		170 932
			144 773
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			42 183
Intérêts et charges assimilées (4)			194 791
Différences négatives de change			4 476
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements			262
	TOTAL (VI)		241 713
			1 057 832
	RESULTAT FINANCIER (V - VI)		-70 781
			-913 059
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		-13 977 550
			-13 741 706

Compte de résultat (Suite)

	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Compte de résultat (Suite)		
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		143 453
Sur opérations en capital	65 451	15 165
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
	TOTAL (VII)	65 451
		158 617
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	37 146	
Sur opérations en capital	61 830	54 631
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	384 546	
	TOTAL (VIII)	483 523
		54 631
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-418 072
		103 987
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 264 133	-1 407 264
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 192 490
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	14 323 980
	BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-12 131 489
		-12 230 455

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 37 146

(3) Dont produits concernant les entités liées 142 912

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

REGLES ET METHODES COMPTABLES

ANNEXE AUBLAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

- dont le total est de 28 725 776 Euros
- et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de - 12 131 489 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministriel du 8 septembre 2014, la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- Logiciels	1 à 5 ans
- Constructions sur sol d'autrui	1 et 10 ans
- Matériel de recherche	5 ans
- Matériel informatique	3 et 5 ans
- Mobilier	10 ans
- Agencements	10 ans

Evénements significatifs de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'entreprise constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. Des informations détaillées sur les incidences sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ci-après, selon une approche ciblée.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts
- Recours à l'activité partielle entre le 16 mars 2020 et le 10 avril 2020
- Obtention de prêts garantis par l'Etat
- Décalages pour le versement des cotisations sociales et des dettes fiscales relatives à des impôts directs pour les périodes de mars, avril et juin 2020
- Report de 6 mois des échéances des prêts auprès des établissements de crédit et des redevances auprès des crédits-bailleurs

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels	1 à 5 ans
- Constructions sur sol d'autrui	1 et 10 ans
- Matériel de recherche	5 ans
- Matériel informatique	3 et 5 ans
- Mobilier	10 ans
- Agencements	10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu. Une provision pour dépréciation égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La SA Global Bioenergies a libéré son premier lot commercial d'isododécane renouvelable de qualité cosmétique destiné à la commercialisation.

En conséquence, un stock composé d'isobutène et de ses dérivés, au premier lieu desquels l'isododécane de qualité cosmétique, a été comptabilisé en stock à la clôture pour une valeur de 1 145 450 €. La valeur unitaire retenue est celle du dernier lot produit, car les coûts de production ont été dégressifs sur la période.

La valeur commerciale de ce lot étant supérieure, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors de l'acquisition d'un actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en écrit de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Frais de recherche et développement

La SA Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

Filiales

Dénomination et siège social	Capital et capitaux propres	Quotient part détenue	Valeur brute et nette des titres	Avances consenties	Chiffre d'affaires et résultat
Global Bioenergies GmbH – Leuna (Allemagne)	25 000 €/- 2 845 032 €	100 %	25 000 €/25 000 €	4 378 542 €	5 633 706 €/1 267 373 €
IBN One SA – Evry (France)	4 200 000 €/ 1 572 138 €	50 %	2 100 000 €/ 2 100 000 €	3 451 €	0 €/- 162 982 €
IBN Two GmbH – Leuna (Allemagne)	25 000 €/845 €	100 %	25 000 €/ 10 000 €	0 €	0 €/- 5 217 €

La SA Global Bioenergies a créé le 22 janvier 2013 une filiale allemande au capital de 25.000 euros dont elle détient 100 % des parts, la société Global Bioenergies GmbH. Au 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires de 5 634 k€ et une subvention d'un montant de 1 418 k€ ont été comptabilisés, et les charges s'élèvent à 6 305 k€.

La SA Global Bioenergies a consenti une avance en compte courant s'élevant à 4 379 k€ au 31 décembre 2020.

Cette avance a fait l'objet d'une rémunération sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 pour un montant de 103 k€.

Les titres de participation détenus par la SA Global Bioenergies sur sa filiale n'ont pas été dépréciés pour les raisons suivantes :

- Global Bioenergies GmbH a obtenu, fin 2013, l'accord pour une subvention de 5,7 millions d'euros et courant 2016 pour 0,4 million d'euros de la part du Ministère Fédéral Allemand de l'Education et de la Recherche. Par ailleurs, dans le cadre des subventions européennes Optosol et Rewofuel accordées en 2017 et 2018, une partie des coûts déclarés sont relatifs à la réalisation de runs de fermentation sur le démonstrateur de Leuna. La filiale allemande recevra donc une partie des subventions européennes d'un montant total pour Global Bioenergies de 10,5 millions d'euros.
- Global Bioenergies GmbH réalise pour la maison-mère des prestations de R&D qu'elle lui facture ; elle facture par ailleurs depuis 2017 et le début de l'exploitation du démonstrateur les coûts d'amortissement (11,5 millions d'euros amortis sur 48 mois).

➤ Le démonstrateur de Leuna pourra conserver une utilité au-delà de sa période d'amortissement (de façon analogue à ce qui se fait sur le pilote de Pomacle, déjà amorti mais toujours en service), laquelle a été définie sur la période estimée nous séparant de la première usine. Il pourra notamment être utilisé sur d'autres molécules ou d'autres substraats.

➤ Ces différents flux devraient permettre à Global Bioenergies GmbH de dégager une rentabilité à moyen terme, et par là même de rembourser l'avance en compte courant.

➤ La vente de l'actif incorporel de la GmbH à la SA a permis à cette dernière d'avoir au 31 décembre 2020 un résultat positif de 887 681 €

La SA Global Bioenergies a créé le 27 mars 2015 une filiale française au capital de 37 000 euros dont elle détenait 99,982 % des parts, la SA IBN-One.

Le 13 mai 2015, la SA IBN-One a procédé à une augmentation de capital pour le porter à la somme de 1 000 000 euros.

En janvier 2016, la SA Global Bioenergies a racheté 6 actions.

En juillet 2019, la SA IBN One a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 3 200 000 € par émission de 3 200 000 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale. Cette augmentation de capital a eu lieu :

- Par compensation de créance avec des comptes courants d'actionnaires pour 920 000 €
- Par versement en espèces pour 1 000 000 €
- La somme de 1 280 000 € sera libérée ultérieurement sur appel du Conseil d'Administration

A l'issue de ces opérations, la SA Global Bioenergies possède toujours 50 % du capital de la SA IBN-One.

Au 31 décembre 2020, la SA IBN-One n'a réalisé aucun chiffre d'affaires et ses charges s'élèvent à 163 k€.

La SA Global Bioenergies a consenti une avance en compte courant s'élevant à 3 k€ au 31 décembre 2020.

Cette avance a fait l'objet d'une rémunération sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 pour un montant non significatif.

Les titres de participation détenus par la SA Global Bioenergies sur sa filiale n'ont pas été dépréciés pour les raisons suivantes :

➤ La SA IBN One a obtenu en 2016, une avance remboursable d'un montant de 3,3 M€ octroyée par l'ADEME dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir au titre des Démonstrateurs pour la Transition Ecologique et Energétique, dont 0,5 M€ ont été encaissés en septembre 2016 et 0,5 M€ encaissé en octobre 2019, le solde restant à encasser.

De plus, la valeur réelle des titres est supérieure à leur valeur comptable.

La SA Global Bioenergies a créé le 8 mai 2015 une filiale allemande au capital de 25 000 euros dont elle détient 100 % des parts, la société IBN-Two GmbH.

Au 31 décembre 2020, IBN-Two n'a aucun chiffre d'affaires et ses charges s'élèvent à 5 k€.

Au cours du premier semestre 2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société IBN-Two GmbH. En conséquence, une dépréciation de 15 000 € a été comptabilisée.

➤ La SA Global Bioenergies a bénéficié en février 2017 de l'apport de l'intégralité des titres de la société Syngip Bv.

Au cours du premier semestre 2019, les activités de Syngip ont été rapatriées à Evry afin d'optimiser les synergies.

Une fusion transfrontalière a été décidée au cours du premier semestre 2020. Cette fusion transfrontalière a été finalisée en juillet 2020.

Un mali technique d'un montant de 924 479,67 € a été comptabilisé à cette occasion. Ce mali technique correspond à la valeur des éléments incorporels de la société Syngip. Ce mali technique a fait l'objet d'une dépréciation de 20 % de sa valeur, soit 184 895,93 €.

Suite à un accord avec les anciens dirigeants de Syngip BV, ceux-ci ont consenti à remettre à la SA Global Bioenergies 23 440 titres sur les 37 240 titres reçus lors de l'apport des titres de la société Syngip BV. Ces 23 440 titres ont été valorisés dans les comptes de la SA Global Bioenergies à leur cours de bourse à la date de signature de l'accord, pour un montant global de 1 431 452,80 €, et comptabilisés au compte 502100 Actions propres rachetées, en contrepartie d'un résultat exceptionnel.

Au 31 décembre 2019, la valorisation au cours de bourse avait entraîné la comptabilisation d'une dépréciation pour une somme de 56 256 €. Cette dépréciation a été reprise au 31 décembre 2020, le cours de bourse étant supérieur à la valeur d'acquisition des titres.

Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres

Le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration et conformément à la 8^e résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 5 septembre 2019 a décidé la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres à travers l'émission de 1 500 000 bons de souscription d'actions, chacun permettant l'émission d'une action nouvelle en cas d'exercice.

Les actions sont émises sur la base du cours de bourse moyen pondéré par les volumes du jour de bourse précédent chaque émission, diminué d'une décote de 6,5 %.

Au 31 décembre 2020, 1 403 711 BSA ont été exercés, entraînant un versement total de 5 853 322 € répartis en 70 186 € de capital et 5 783 136 € de prime d'émission.

Les 96 289 BSA restant ont été exercés début janvier 2021, entraînant un versement total de 694 751 €, répartis en 4 814 € de capital et 689 937 € de prime d'émission.

Le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration et conformément à la 17^e résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 17 septembre 2020, a décidé le 07 janvier 2021 la mise en place d'une seconde tranche dans des conditions analogues via l'émission de 2 500 000 nouveaux BSA.

Frais d'augmentation de capital

Comme pour les exercices précédents, les frais d'augmentation de capital ont été imputés au débit de la prime d'émission pour un montant de 119 050 €.

Attribution de BSPCE – BSA – BEA – Actions Gratuites

	Plans d'attribution	Nombre de bons restant à exercer au 31/12/2020	Nombre d'actions correspondantes	Date butoir d'exercice
BSA 12-2011	2 477	2 477	19/12/2021	
BSA 10-2012	9 900	9 900	29/10/2022	
BSA A01-2014	8 000	8 000	07/01/2024	
BSA 07-2014	3 000	3 000	02/07/2024	
BSPCE A07-2014	6 200	6 200	02/07/2024	
BSPCE B07-2014	1 500	1 500	02/07/2024	
BSA A01-2015	6 000	6 000	12/01/2025	
BSA B01-2015	750	750	12/01/2025	
BSPCE A01-2015	6 991	6 991	12/01/2025	
BSPCE B01-2015	14 819	14 819	12/01/2025	
BSPCE A10-2015	7 500	7 500	13/10/2025	
BSPCE B10-2015	4 955	4 955	13/10/2025	
BSA A10-2015	400	400	13/10/2025	
BSA B10-2015	1 000	1 000	13/10/2025	
BSPCE A02-2016	30 000	30 000	15/02/2026	
BSA BKIN T1	14 851	14 851	21/09/2021	
BSA A09-2016	1 300	1 300	21/09/2026	
BSA B09-2016	3 000	3 000	21/09/2026	
BSPCE 09-2016	15 200	15 200	21/09/2026	
BSA BKIN T2	15 126	15 126	30/10/2021	
BSA BKIN T3	14 506	14 506	07/11/2021	
BSA BKIN T4&5	34 258	34 258	04/12/2021	
BSA BKIN T6	14 975	14 975	16/01/2022	
BSA BKIN T7	15 592	15 592	12/02/2022	
BSA 02-2017	1 500	1 500	21/02/2027	
BSA BKIN T8	16 728	16 728	12/03/2022	
BSA BKIN T9	16 666	16 666	10/04/2022	
BSA BKIN T10	18 450	18 450	14/05/2022	
BSA BKIN T11	18 518	18 518	18/06/2022	
BSA BKIN T12	14 476	14 476	26/06/2022	
BSA BKIN T12	18 182	18 182	26/07/2022	
BSPCE A09-2017	5 334	5 334	28/09/2027	
BSPCE B09-2017	2 000	2 000	28/09/2027	
BSA 09-2017	2 000	2 000	28/09/2027	
AGA NOV 2018	11 314	11 314	NA	
BSA 04-2019	20 000	20 000	17/04/2029	
AGA OCT 2019	6 364	6 364	NA	
AGA MARS 2020	16 837	16 837	NA	
BSA I KEPILER	96 289	96 289	24/08/2022	
BSA 09-2020	20 000	20 000	16/09/2030	
AGA NOV 2020	15 070	15 070	NA	
TOTAL	532 028	532 028		

Evolution du capital social:

Le capital social de la SA Global Bioenergies à la clôture de chaque exercice a été le suivant :

	30/06/09	30/06/10	30/06/11	30/06/12
Capital social en euros	41.800	46.600	79.009	82.830
Nb des actions ordinaires existantes	41.800	46.600	1.580.180	1.656.600
31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15	
Capital social en euros	90 892,95	137 762,80	138 773,40	141 509,85
Nb des actions ordinaires existantes	1.817.959	2.755.256	2.775.468	2.830.197
31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	
Capital social en euros	167 681,35	224 375,05	253 972,75	435 946,50
Nb des actions ordinaires existantes	3.353.627	4.487.501	5.079.455	8.718.930
31/12/2020				
Capital social en euros	506 615,55			
Nb des actions ordinaires existantes	10.132.311			

Actions propres

L'Assemblée Générale du 12 mai 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre un programme d'achats d'actions de la société. Cette autorisation a été systématiquement renouvelée annuellement depuis 2012, le dernier renouvellement datant du 17 septembre 2020. Ces achats d'actions pourront être effectués aux fins de favoriser la liquidité des titres de la société, dans la limite de 10 % du capital social de la société à la date de réalisation des achats.

Au 31 décembre 2020, depuis la souscription du contrat de liquidité intervenue lors de l'introduction en Bourse, la SA Global Bioenergies a versé la somme de 500 000 €. La répartition est la suivante :

- 5 315 actions propres représentant 0,05 % du total des titres en circulation pour une valeur d'acquisition de 41 499,66 €.
- Compte liquidités pour 41 152,44 €

Convention de licence

Le 13 février 2009, la SA Global Bioenergies a signé une convention de licence exclusive d'un brevet moyennant le versement de redevances trimestrielles.

Ce contrat prévoit également le paiement de redevances complémentaires sur l'exploitation directe et indirecte des demandes de brevet d'un montant maximal de 5% du chiffre d'affaires.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les redevances trimestrielles se sont élevées à la somme de 107 368 €. Aucune redevance complémentaire n'a été comptabilisée.

Le 8 juillet 2011, le Conseil d'Administration a autorisé la conclusion d'un nouveau contrat de licence, pour lequel la redevance est annuelle.

Ce contrat prévoit que le montant de la redevance à verser s'élève annuellement à la plus élevée des sommes suivantes : 120 000 € ou 10 % du chiffre d'affaires indirect.

Le 20 février 2020, un avenant à ce contrat de licence a été signé, ramenant la redevance annuelle à une somme de 20 040 € à compter du 08 juillet 2020.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les redevances trimestrielles se sont élevées à la somme de 72 241 €. Aucune redevance complémentaire n'a été comptabilisée.

Crédit d'impôt recherche

La SA Global Bioenergies a engagé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 des dépenses nettes de subventions consommées rentrant dans le champ d'application du Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 7 547 k€, générant un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant s'élevant à 2 264 k€.

Honoraires Commissaire aux Comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 53 600 € HT au titre du contrôle légal des comptes.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- De la refacturation aux filiales de certains cotisés
- De la refacturation de frais d'hébergement à une société tierce

La répartition géographique est la suivante :

En euros	France	Etranger	Total
Prestations de service:	3 300	0	3 300
Refacturation filiales	121 008	0	121 008
Total	124 308	0	124 308

Aides à l'innovation perçues

Ademe Bioma+

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) agissant pour le compte de l'Etat a, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, signé avec la SA Global Bioenergies une convention de financement dans le cadre du projet Bioma +. Ce projet porte sur un montant global de dépenses éligibles à engager par la SA Global Bioenergies s'élevant à la somme de 7 306 341,14 €.

Le montant maximum de l'aide attribuée à la SA Global Bioenergies s'élève à la somme de 3 982 872,38 €, réparti en un maximum de 1 327 624,13 € à titre de subvention et 2 655 248,25 € à titre d'avance remboursable.

La SA Global Bioenergies a perçu la totalité des sommes attribuées.

L'avance remboursable devra être reversée à l'ADEME en fonction du déroulement de l'opération et de l'atteinte d'objectifs techniques.

Au cours des exercices précédents, la SA Global Bioenergies a procédé au paiement d'une somme de 2 194 769,15 €, correspondant au remboursement de 1 126 672,83€ d'avance remboursable et au paiement de 1 068 096,32 € d'intérêts.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la SA Global Bioenergies a procédé au paiement d'une somme de 1 010 655 €, correspondant au remboursement de 627 382 € d'avance remboursable et au paiement de 383 273 € d'intérêts.

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, les prélevements ont été interrompus par BPI d'avril 2020 à septembre 2020.

Au 31 décembre 2020, il reste dues les sommes suivantes :

- 901 193 € de capital, dont 562 542 € à moins d'un an
- 536 819 € d'intérêts, dont 410 545 € à moins d'un an.

Ademe Isoprod

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a signé avec la SA Global Bioenergies une convention de financement dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir au titre des Démousticateurs pour la Transition Ecologique et Energétique.

Ce projet porte sur un montant global de dépenses éligibles à engager par la SA Global Bioenergies s'élevant à la somme de 12 716 141,36 €.

Le montant maximum de l'aide attribuée à la SA Global Bioenergies s'élève à la somme de 5 722 263,61 € entièrement à titre d'avance remboursable.

Au cours de l'exercice 2016, la SA Global Bioenergies a perçu une avance de 15 % du montant maximum de l'aide, soit une somme de 858 339,54 €.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la SA Global Bioenergies a perçu une avance de 19 % du montant maximum de l'aide, soit 1 087 230,09 €.
 Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la SA Global Bioenergies a perçu une avance de 46 % du montant maximum de l'aide, soit 2 632 241,26 €.
 Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la SA Global Bioenergies n'a perçu aucune somme.

Optisochem

Au cours de l'exercice 2017, il a été signé une convention de subvention entre Bio Based Industries Joint Undertaking, la SA Global Bioenergies et 5 autres partenaires dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Optisochem ».

La SA Global Bioenergies est coordinatrice du projet Optisochem. A ce titre, elle a perçu la somme de 8 779 944 € au 31 décembre 2020, répartie ainsi :

- Fonds de garantie : 487 775 €
- Contribution PPCA : 390 220 €
- Montant à partager entre les différents partenaires, y compris Global Bioenergies : 7 901 949 €

Au 31 décembre 2020, il reste à reverser la somme de 625 688 € aux partenaires.

La quote-part de subvention revenant à la SA Global Bioenergies est de 2 422 817 € au 31 décembre 2020. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2020 s'élève à 4 510 656 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 50 %, un produit constaté d'avance de 375 467 € a été comptabilisé.

Rewofuel

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Rewofuel ».

La SA Global Bioenergies est coordinatrice du projet Rewofuel. A ce titre, elle a perçu la somme de 12 470 671 € sur la période, répartie ainsi :

- Fonds de garantie : 692 815 €
- Montant à partager entre les différents partenaires, y compris la SA Global Bioenergies : 11 777 856 €

Au 31 décembre 2020, la SA Global Bioenergies était redevable d'une somme s'élevant à 1 852 494 € au titre du montant de 1,445 M€ à reverser à la filiale détenue à 100% Global Bioenergies GmbH et 408k€ correspondant à la quote-part du cautionnement inhérent aux autres partenaires. Elle a été comptabilisée dans le poste « Autres dettes ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 2 828 036 € sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2020 s'élève à 2 623 886 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 70 %, un produit constaté d'avance de 991 316 € a été comptabilisé.

Sweetwoods

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Sweetwood ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 841 336 € sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2020 s'élève à 1 036 354 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 70 %, un produit constaté d'avance de 115 888 € a été comptabilisé.

Eforfuel

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Eforfuel ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 133 903 € sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2020 s'élève à 80 425 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 100 %, un produit constaté d'avance de 53 478 € a été comptabilisé.

BioRECCOVER

Dans le cadre de ses relations avec sa filiale la société Syngip BV, la SA Global Bioenergies a pris sa suite à compter du 1^{er} avril 2019 dans la convention de subvention entre l'Union Européenne, la société Syngip BV et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention dénommé « BioRECCOVER ».

La société Syngip BV avait perçu une avance de 154 516 € au démarrage du projet, qu'elle a intégralement reversée à la SA Global Bioenergies. La SA Global Bioenergies a perçu la somme de 312 583 € au cours du premier semestre 2020. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2020 s'élève à 724 625 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 100 %, un produit à recevoir de 127 875 € a été comptabilisé.

Détail des produits constatés d'avance au 31 décembre 2020

Projet	Montant PCA
Optisochem	375 467 €
Rewofuel	991 316 €
Sweetwood	115 888 €
Eforfuel	53 478 €
Total	1 536 149 €

Emprunts pour l'innovation

La SA Global Bioenergies a bénéficié lors de l'exercice clos le 31 décembre 2013 d'un emprunt à taux zéro pour l'innovation consenti par BPI France d'un montant de 740 000 €, d'une durée de 31 trimestres dont 12 trimestres de différé d'amortissement. Les échéances de remboursement sont linéaires sur 20 trimestres.

Le premier remboursement a eu lieu le 31 mars 2016 et le dernier aura lieu le 30 juin 2020.

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, les prélevements ont été interrompus par BPI d'avril à août 2020.

Au 31 décembre 2020 il reste dû la somme de 74 000 € répartie comme suit :

- Moins d'un an : 74 000 €

La SA Global Bioenergies a bénéficié lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'un emprunt à taux zéro pour l'innovation consenti par BPI France d'un montant de 1 400 000 €, d'une durée de 30 trimestres dont 10 trimestres de différé d'amortissement. Les échéances de remboursement sont linéaires sur 20 trimestres.

Le premier remboursement a eu lieu le 31 décembre 2017 et le dernier aura lieu le 31 mars 2023.

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, les prélevements ont été interrompus par BPI d'avril à août 2020.

Au 31 décembre 2020, il reste dû la somme de 630 000 € répartie comme suit :

- Moins d'un an : 280 000 €
- De un à cinq ans : 350 000 €

La SA Global Bioenergies a bénéficié lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'un emprunt pour l'innovation consenti par BPI France d'un montant de 600 000 €, d'une durée

de 28 trimestres dont 8 trimestres de différé d'amortissement. Les échéances de remboursement sont linéaires sur 20 trimestres.
Le premier remboursement a eu lieu le 30 septembre 2017 et le dernier le 31 décembre 2022.

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, les prélevements ont été interrompus par BPI d'avril à août 2020.

Au 31 décembre 2020, il reste dû la somme de 240 000 € répartie comme suit :

- Moins d'un an : 120 000 €
- De un à cinq ans : 120 000 €

Cet emprunt est assorti d'un intérêt au taux fixe annuel de 5,23 %.

Emprunts bancaires

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, le CIC et la BNP ont suspendu le prélèvement des échéances d'emprunt de mars à août 2020.

Prêts Garantis par l'Etat

La SA Global Bioenergies a bénéficié de trois prêts garantis par l'Etat :

- Un PGE de 1 000 k€ consenti par la BNP versé en décembre 2020
- Un PGE de 3 900 k€ consenti par la Société Générale versé en décembre 2020
- Un PGE de 1 100 k€ consenti par BPI versé en janvier 2021.

Ces PGE sont remboursables en une seule fois à la date anniversaire de versement. Le taux d'intérêt annuel est de 0,25 % pour les prêts consentis par la BNP et la Société Générale et 2,32 % pour celui consenti par BPI.

Effectif moyen

L'effectif moyen de la SA Global Bioenergies s'est élevé à 44 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, réparti en 18 non cadres et 26 cadres.

Au 31 décembre 2020, l'effectif est de 40 salariés (voir note 13).

Engagements de retraite

Le montant des engagements pour indemnités de départ à la retraite est au 31 décembre 2020 de 83 257 € et n'a pas fait l'objet d'un enregistrement comptable.
L'engagement a été calculé sur l'ensemble du personnel avec les paramètres suivants :
Taux d'augmentation annuel des salaires : 2 %
Age de départ prévu : 62 ans
Taux de rotation : 1 %
Taux de mortalité : TV88/90

Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Tableau récapitulatif des emprunts

Libellé	Capital restant dû	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
BNP 1 500 k€	247 007	122 014	124 993
PGE BNP 1 000 k€	1 000 000	1 000 000	
SG 1 500 k€	161 657	113 837	47 820
PGE SG 3 900 k€	3 900 000	3 900 000	
CIC 800 k€	125 762	65 830	59 932
BPI France 740 k€	74 000	74 000	
Ademe	901 193	606 565	294 629
BPI 1 400 k€	630 000	280 000	350 000
BPI 600 k€	240 000	120 000	120 000
Total	7 279 619	6 282 246	997 374

Dans les tableaux suivants, tous les montants sont, sauf indication contraire, exprimés en K€.

Comptes de résultat 30 décembre 2020 et 31 décembre 2019 en normes françaises

Informations financières

Bilans 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019, en normes françaises

	ACTIF	Note	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Immobilisations incorporelles	2	765	33	
Immobilisations corporelles	3	576	544	
Immobilisations financières	4	7 724	12 158	
Actif immobilisé		9 065	12 735	
Stock	5	1 626	576	
Avances et acomptes versés		57		
Clients et comptes rattachés		85	141	
Autres créances et comptes de régul	6	3 829	2 899	
Placements court terme		360	320	
Disponibilités	7	13 704	15 678	
Actif circulant		19 661	19 614	
Total de l'actif		28 726	32 349	
	PASSIF	Note	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Capital		507	436	
Primes d'émission et d'apport		96 022	90 350	
Report à nouveau		- 75 744	- 63 513	
Résultat		- 12 131	- 12 230	
Capitaux propres	1	8 654	15 043	
Avances conditionnées	8	4 578	4 578	
Emprunts obligataires convertibles		100	0	
Emprunts	9	7 891	4 308	
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 547	1 502	
Autres dettes et comptes de régul	10	5 956	6 918	
Dettes		20 072	17 306	
Total du passif		28 726	32 349	

Comptes de résultat 30 décembre 2020 et 31 décembre 2019 en normes françaises

		Note	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Chiffre d'affaires			124	129
Subventions			1 654	2 235
Autres produits			59	40
Total des produits d'exploitation			1 837	2 404
Consommables et variation de stock			622	787
Charges externes			11 052	9 331
Impôts et taxes			54	94
Charges de personnel			3 551	4 280
Redevances			180	227
Dotations aux amortissements			248	488
Autres charges			38	25
Total des charges d'exploitation			15 745	15 232
Résultat d'exploitation			- 13 907	- 12 829
Produits financiers			171	145
Charges financières			242	1 058
Résultat financier			11	- 913
Produits exceptionnelles			66	159
Charges exceptionnelles			484	55
Résultat exceptionnel			12	- 418
Crédit d'impôt recherche			2 264	1 407
Résultat net			- 12 131	- 12 230
NB : les frais des augmentations de capital intervenues en 2020 ont été complètement imputés en transfert de charges. Cependant, dans le tableau ci-dessus, ils ont été déduits des charges externes, comme les exercices précédents.				

Tableau des flux de trésorerie		31 déc. 2020	31 déc. 2019
Résultat net	- 12 131	- 12 230	
Dotation aux amortissements	673	1 215	
Plus-values de cession d'actif	19	0	
Marge brute d'autofinancement	- 11 440	- 11 015	
Variation du besoin en fonds de roulement	- 2 998	806	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 14 438	1 742	
Acquisition d'immobilisations	328	0	
Cession d'immobilisations	0	- 65	
Variation comptes courants	- 3 508	- 1 677	
Flux de trésorerie lié aux op d'invest.	3 180		
Augmentation de capital en numéraire	5 860	16 931	
Frais augm capital imputés si prime d'émission	119	604	
Avances remboursables perçues	0	2 632	
Emprunts contractés	4 900	640	
Avances remboursables restituées	0	728	
Emprunts remboursés	1 102	952	
Flux net trésorerie lié aux op de financt	9 540	17 914	
Variation de la trésorerie	- 1 718	6 029	
Trésorerie d'ouverture	15 172	9 143	
Trésorerie de clôture (*)	13 454	15 172	

Éléments	31 décembre 2019	Augment.	Diminution	31 déc. 2020
Logiciels et site internet	312	12	924	
Mati technique				324
Immobilisations incorporelles brutes	312	936	0	924
Amortissements	279	19	185	298
Dépréciations	0	185		185
Immobilisations incorporelles nettes	33	732	0	765

(*) Déduction faite des intérêts courus non échus sur avances et emprunts pour un montant de 609 k€

Tableau des flux de trésorerie

Notes explicatives

Note 1 : Variation des Capitaux Propres

	Situation initiale au 31 décembre 2019	13 014
Augmentation de capital	71	
Augmentation prime d'émission et d'apport	5 664	
Emission de BSA	7	
Distribution de dividendes		
Résultat	- 12 131	
Situation nette au 31 décembre 2020	8 654	

Note 2 : Immobilisations Incorporelles

Note 3 : Immobilisations Corporelles

Éléments	31 décembre 2018	Augment.	Diminution	31 déc. 2020
Constructions	463	345		463
Matiériel de recherche	2 571	11		2 916
Agencements	226	10		237
Matiériel informatique	168	0		178
Mobilier	18			18
Immobilisations corporelles brutes	3 446	366		3 812
Amortissements	2 901	333	0	3 234
Dépréciations	0	0	0	0
Immobilisations corporelles nettes	546	33	0	578

Note 4 : Immobilisations Financières

Éléments	31 décembre 2019	Augment.	Dimin.	31 déc. 2020
Dépôts et cautionnements	1 065	145		1 211
Participations	3 025	0		2 150
Créances rattachées à des participations	8 795	3 780	8 197	4 379
Prêts	0			0
Immobilisations financières brutes	12 885	3 925	9 072	7 740
Dépréciations	728	39	752	15
Immobilisations financières nettes	12 158	106	4 539	7 725

Note 5 : Stocks

Éléments		Brut 31 déc. 2020	Dépréciation	Net 31 déc. 2020
IBN / C8 Alcènes		104		104
C12 / C16 Alcènes		339		339
C12 / C16 Alcènes		200		200
IDD / IHG qualité cosmétique		502		502
Matières consommables		481		481
Total		1 626		1 626

Note 6 : Autres Créances et Comptes de Régularisation

Éléments		Brut 31 déc. 2020	Dépréciation	Net 31 déc. 2020	< 1 an	> 5 ans
Clients		85	0	85	85	0
Autres créances		3 655	100	3 555	3 555	0
Charges constatées d'avance		274	0	274	274	0
Total		4 014	100	3 914	3 914	0

Note 7 : Disponibilités et placements

Le total des disponibilités au 31 décembre 2020 est de 12,704 millions d'euros répartis de la façon suivante :

- ▲ Comptes courants banques : 8,793 millions d'euros
- ▲ Comptes à terme : 4,835 million d'euros
- ▲ Dépôts à terme : 0,076 million d'euros

Note 11 : Résultat Financier

		Éléments		31 déc. 2020
Gains de change				1
Produits de placement				110
Reprise dépréciation				59
Total produits				171
Perdes de change				5
Intérêts des emprunts				195
Dépréciation éléments financiers				42
Total charges				242
		Résultat financier		-71

Note 8 : Avances conditionnées (hors intérêts courus)

		30 décembre 2019	Augment. Diminution	31 déc. 2020
ADEME-ISOPROD		4 578		4 578
Total		4 578	0	4 578
		Résultat financier		-71

		31 décembre 2019	Augment. Diminution	31 déc. 2020
PGE		300	4 900	4 900
Bpifrance PTZ		918	0	60
Bpifrance (prêt Leuna)		303	3	214
BNP (prêt Leuna)		274	0	59
SG (prêt Leuna)		158	0	113
CIC (prêt Leuna)		1 529	0	32
Ademe		3 462	4 903	627
Total		3 462	4 903	1 105
				7 280

Note 9 : Emprunts (hors intérêts courus)

		Montant brut	<1 an	≤ 5 ans
Dettes fournisseurs		1 547	1 547	0
Dettes fiscales et sociales		1 301	1 301	0
Autres dettes		3 118	3 118	0
Produits constatés d'avance		1 536	1 536	0
Total		7 512	7 502	0

Note 10 : Dettes d'Exploitation

		Éléments	31 déc. 2020
Charges exceptionnelles de gestion			43
Dépréciations			385
Valeur éléments actif cédés			19
Mais rachat actions propres			37
Tout charges			484
		Résultat exceptionnel	
			418

Note 13 : Personnel

**AUTRES INFORMATIONS
EN K€**

	Effectif au 31 dec. 2020
Cadres	25
Non cadres	15
Total	40

Charges de personnel

	31 déc. 2020
Salaires	2 550
Charges sociales	1 001
Total	3 551

Note 14 : Engagements Hors Bilan

	Échéance	31 déc. 2020
Nantissement créances		117
Nantissement fonds de commerce		373
Nantissement sur matériel		0
Nantissement sur titres		0
Engagement crédit-bail		242
Autres engagements donnés		732
Total engagements donnés		732

CHARGES A PAYER

	Chargés à payer incluses dans les postes suivants du bilan 31 déc. 2020	31 déc. 2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		335
Dettes fiscales et sociales		389
Total	724	724

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :					
Anamortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs	2 481 240				2 481 240
Dotations de l'exercice	59 433				59 433
TOTAL	2 540 673				2 540 673
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs	2 306 706				2 306 706
Montants de l'exercice	95 134				95 134
TOTAL	2 401 840				2 401 840
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus	95 134				95 134
Entre 1 et 5 ans	146 665				146 665
A plus de 5 ans					
TOTAL	241 799				241 799
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL	2 972				2 972
Montant pris en charge dans l'exercice :					
TOTAL	2 972				2 972
Montant pris en charge dans l'exercice :					
Total	95 134				95 134
Total	274				274
Total	274				274
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					
Charges constatées d'avance					
31/12/2020					
Charges d'exploitation	274				
Charges financières					
Charges exceptionnelles					
Total	274				274